

Paris, France, etc.
IN HOC SIGNO VINCES
La "Croix"
66 RUE NOTRE-DAME EST
Boite de Poste 9178
Paraît le Jeudi
JOSEPH BEGIN
— Directeur — Propriétaire —
Téléphone: Bell Main 1355

La Croix

Le Jeudi, 10 Décembre 1908. Vol. VI, No 29

JOURNAL CATHOLIQUE
66 RUE NOTRE-DAME EST, MONTRÉAL.
VIS-A-VIS DU PALAIS DE JUSTICE

ABONNEMENTS RÉGULIERS
(Payables d'avance)
CANADA
1 an, \$2; 6 mois, \$1.
EN VILLE (Par la Poste)
1 an \$2; 6 mois, \$1.
ÉTATS-UNIS
STRANGER (Union postale)
1 an, \$2.25; 6 mois, \$1.25
ABONNEMENTS DE PROPAGANDE
(payables d'avance)
8 abonnements de 1 an \$10.00
3 " " " 5.00

RELIGION, QUESTIONS SOCIALES, SCIENCES, ARTS, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, AGRICULTURE, ETC.

PENSÉE DU JOUR
Un journal catholique dans une paroisse
est une mission perpétuelle
LEON XIII

Nos adversaires sont en campagne

La question de l'uniformité des livres dans les écoles catholiques de Montréal a été de nouveau remise sur le tapis par une requête présentée, le 3 décembre courant, à la cour supérieure de notre district, par l'ex-échevin Saint-Denis, afin de forcer nos commissaires d'écoles à se mettre en règle avec le paragraphe 4e de l'article 215e du code scolaire.

Ce paragraphe oblige toute commission scolaire à exiger que, dans les écoles qui sont sous sa gouverne, on ne se serve que de livres autorisés par le conseil de l'instruction publique et que, en outre, ces livres soient les mêmes pour toutes lesdites écoles.

L'avocat du requérant est M. Gonzalez Desaulniers. Toujours le même, lui aussi!

Mais qu'importe, ici, le requérant et son procureur.

Nous avons autre chose à faire que de nous attarder à ces gens.

Il nous suffit de constater que, dans le camp de nos adversaires, l'on a appuyé sur l'une des sottises de notre loi de l'instruction publique, décidément résolu de nous imposer l'uniformité des livres, à Montréal.

Nous appréhendons ce dénouement, il y a une couple d'années, quand cette question fut soumise à notre commission scolaire par M. Paul-G. Martineau.

Nous savions alors où voulaient venir les prétendus défenseurs des intérêts du peuple.

Aussi, avons-nous jeté un cri d'alarme. Mais, en certains quartiers, on avait trouvé nos craintes pessimistes; on espérait toujours que les partisans de l'uniformité jetteraient leur projet à l'eau.

Qui se trompait? Qui a le mieux servi la cause catholique?...

Le notaire Saint-Denis, dans sa requête, prétend que toutes les écoles subventionnées par la commission scolaire de Montréal sont sous la gouverne de celle-ci, et que, par conséquent, elles tombent toutes sous le coup de l'article 215e plus haut cité.

C'est une erreur profonde et probablement voulue aussi par le requérant.

Car, le fait de donner des subsides à une école ne donne pas le droit de la diriger. A preuve, le gouvernement de Québec qui subventionne nos collèges classiques, par exemple, sans avoir sur eux le moindre "contrôle". Les prétentions de MM. Saint-Denis, Lafontaine et tutti quanti sont par trop ridicules.

Sur 55 écoles ou académies impliquées par le requérant, il n'y en a que 16 qui sont, à proprement et légalement parler, sous la direction de la commission scolaire catholique de Montréal. Les autres sont indépendantes quoique subventionnées.

Nous ne voyons pas sur quel droit le notaire Saint-Denis puisse s'appuyer pour obliger ces dernières à respecter une loi qui n'a pas été faite pour elles.

Mais, ce monsieur a-t-il jamais eu le souci de considérer sérieusement la loi qu'il invoque pour voiler son idée de derrière la tête?

Evidemment non.

Cette affaire est venue devant la commission des écoles catholiques de Montréal.

Le juge Lafontaine qui, à une séance précédente, avait déjà essayé de faire adopter l'uniformité des livres par ses collègues, ne laissa pas cette belle occasion de mousser son projet.

Il proposa donc cette motion:

"Qu'il soit résolu que la réponse suivante soit faite à la requête pour qu'un *amandamus* émane contre cette commission: — que la commission des écoles catholiques de Montréal, reconnaissant l'obligation qui lui est imposée par la loi d'avoir les mêmes livres en usage dans toutes les écoles sous son contrôle, entend s'y confor-

mer dans le plus court délai possible; qu'à cette fin, avis soit donné à tout principal, directeur ou autre personne enseignant dans une école de cette municipalité, sous son contrôle, de n'avoir à se servir que de livres autorisés par les commissaires, lesquels seront les mêmes dans toutes les écoles."

C'était aller au moins trop vite en besogne! M. Lafontaine, par son empressement à reconnaître comme juste et légale la requête de M. Saint-Denis, laissa voir le bout de l'oreille du commissaire plus partisan de l'uniformité des livres que respectueux de la loi.

Il impliquait dans sa motion, à l'instar de M. Saint-Denis, que toutes les écoles subventionnées par la commission étaient sous la gouverne de celle-ci.

Aussi M. le chanoine Dauth, appuyé notamment par MM. les chanoines Adam et O'Meara, s'opposa-t-il énergiquement à l'adoption de cette illégalité et de cette injustice.

Le commissaire Décarie suggéra alors, en amendement, "qu'avant de répondre à la requête pour "mandamus", la commission veut être éclairée sur la loi qui régit cette matière de l'uniformité des livres et que sur l'interprétation des mots "écoles sous contrôle"

"elle veut consulter Mmes Gustave Lamothe, Aimé Geoffron et J. C. Lamothe."

Ce qui fut définitivement adopté.

Cependant, il n'y a plus à nous faire illusion. L'uniformité des livres sera certainement imposée au moins aux écoles qui appartiennent à la commission scolaire.

Quant à la plupart des écoles indépendantes, il est probable qu'elles refuseront de se soumettre à cette exigence.

Que va-t-il alors arriver?

La commission scolaire ne les subventionnant plus, le grand nombre d'entre elles devront fermer leurs portes, faute de ressources.

Mais les milliers et les milliers d'enfants auxquels elles donnent le pain de l'instruction, que vont-ils devenir à leur tour? à quelles écoles iront-ils?

La commission scolaire n'a seulement pas assez de fonds pour entretenir convenablement les quelque seize petites écoles qu'elle possède, comment pourrait-elle construire, aménager et entretenir les quarante nouvelles écoles dont la fondation serait rendue nécessaire?

—L'on taxera les propriétaires.

—Et bien, c'est là que nous attendons les Saint-Denis, les Lafontaine, les Martineau et les Langlois. Le peuple alors verra clair et fera sauter pardessus bord tous ces petits hommes comme ils le méritent.

JOSEPH BEGIN.

Vous en avez menti!

Les protestants et les francs-maçons d'Amérique n'ont pu exterminer les Indiens qu'au moyen du commerce des liqueurs. Ils espèrent décimer ainsi la population canadienne-française, en s'efforçant d'attribuer les ravages obtenus à l'éducation catholique qui, écrivait-ils, ne saurait produire que des êtres "râchitiques de corps et faibles d'esprit".

Ayant acquis, par la vente monopolisée de leurs poisons, le nerf de la guerre, les fabricants et les débitants ont à leur solde de prétendus organes franco-canadiens qui corrompent délibérément les familles en préconisant l'alcoolisme comme nécessaire au travailleur et indispensable à l'employeur, s'il veut obtenir de ses employés un maximum de rendement.

Collés au beau milieu d'un fût de cognac, ces appels à la sensualité populaire, ces encouragements à l'ivrognerie atteignent encore les malheureux qui ne savent pas que meilleur il est, mieux il est distillé et rectifié, plus il est vieilli et moins il renferme d'impureté, plus le gin détruit l'énergie physique et mentale, moins il répare les forces, et davantage encore il diminue la capacité de travail.

Preuve en est, la sévérité avec laquelle les chefs d'administration, les entraîneurs, les entrepreneurs et les inspec-

teurs, interdisent à leurs employés l'absorption de n'importe quel alcool.

Et c'est contre l'employeur antialcooliste que se ruera la foule mal dirigée, au lieu de saccager les compagnies de publication vendues aux alcoolistes. N'est-ce pas grotesque et navrant?

L'esprit de lucre, qui fait prospérer ces compagnies, ravale leurs directeurs jusqu'à proclamer la légitimité parfaite du commerce des liqueurs, jusqu'à promettre de ne jamais faire campagne contre les hôteliers et jusqu'à prendre, contre les débitants capables de laisser voir tout le mépris et le dégoût que doit inspirer leur répugnante profession, la défense de l'alcoolisation.

Il ne faut pas chercher ailleurs les véritables ennemis d'un pays. Si jamais la violence doit être excusée, c'est lorsqu'elle s'emploie contre ces grimauds perversissimes. Ils mettent à sac pour piller la moralité d'une nation, pour qui celle-ci laisserait-elle debout une seule pierre de cette annexe des distilleries, l'usine où un directeur et tout son personnel distille les poisons de l'esprit et du cœur en les affublant d'une étiquette volée et salie par leur contact, celle du catholicisme!

Les catholiques du Canada doivent se souvenir qu'il est impossible à l'étranger de reconnaître la tromperie et de démasquer l'imposture. Le soin leur en incombe. A eux seuls, il appartient de crier publiquement à ces faussaires: Vous, des catholiques! Vous en avez menti!

C'est un mot de victoire

M. le Directeur,
Parfaite votre réplique à M. l'abbé Bérubé. Vous avez d'un coup de plume mis la question scolaire à son plus haut point. Nous y voyons clair maintenant, et nous constatons de plus en plus que M. le curé de Vonda, sans le savoir peut-être, poursuit un rêve anti-canadien-français et anti-catholique. Votre démonstration, dans ce sens, est nette et péremptoire. Il serait bon que vous reveniez sur cette question souvent afin d'éclairer jusqu'aux aveugles, y compris naturellement, M. l'abbé Bérubé.

Je ne saurais trop dire que j'admire le courage, la franchise, la clairvoyance et l'abnégation de la Croix.

Libre de toutes attaches politiques ou autres, elle sait dire la vérité en toutes choses; elle est pour nous la sentinelle avancée qui scrute attentivement l'horizon et jette l'alarme à l'approche de l'ennemi.

Catholique avant tout, elle sait n'avoir aucun égard pour l'erreur d'où qu'elle vienne; canadienne-française jusqu'au cœur, elle ne manque pas d'occasions de défendre les droits de notre nationalité envers et contre tous.

Aussi, malgré ses adversaires, en dépit de ses faux amis, à l'étonnement des indifférents, a-t-elle déjà creusé dans la terre canadienne un sillon profond et y a-t-elle jeté une semence salutaire.

Vive donc la Croix! Et que son action bienfaisante se répande de l'Atlantique au Pacifique!

In hoc signo vinces! c'est mon dernier mot, mais c'en est un d'espérance et de victoire, qui devrait reconforter et enthousiasmer tous les vrais patriotes.

M. T.

M. L.-J. Gauthier, avocat, sera candidat à la députation législative de Sainte-Marie de Montréal. Il aura pour adversaire l'échevin Séguin.

L'effet de la crise financière qui s'est produite pendant la dernière année fiscale, a bouleversé tout particulièrement le commerce américain.

Et cette dépression se fit sentir sur l'immigration. L'année fiscale de 1908 montre une diminution de 30 pour cent d'immigrants.

En soustrayant le nombre des départs des étrangers du nombre d'immigrants arrivés pendant l'année fiscale, il y a une différence nette de 209,867. Il y avait sur ce nombre à peu près 26 pour cent d'illettrés.

ALLONS, OUSTE!

Montréal va posséder un « Guide-Officiel »!

Il paraît que cette métropole est inconnue au-delà de Québec. Une parole historique en témoigne.

Quelque indiscret ayant scruté les causes et les effets d'une petite excursion de famille municipale de Montréal à Paris et Bruxelles et de Paris à Montréal, s'est attiré cette réponse qui eût charmé M. Joseph Prud'homme: "Nous avons eu, à Paris et ailleurs, d'excellentes relations avec des personnes très en vue, et nous n'avons laissé passer aucune occasion de faire connaître Montréal". Cela dit tout, sans rien dire du tout. Nous pensions, en compagnie d'innombrables libéraux (une fois n'est pas coutume), que Montréal n'était pas absolument ignoré des Belges et des Français. Coûteuse erreur, (\$4000 environ)! Jusqu'au mois de juin 1908, l'Europe ne sut rien de Ville-Marie. Cinquante semaines durant, deux couples canadiens travaillèrent d'arrache-pied pour informer les populations de notre existence!

Des esprits chagrins demandent qu'on énumère les "occasions" saisies aux cheveux par les commis-voyageurs de la municipalité. Ils affirment qu'il faut rendre des comptes détaillés à qui les doit payer.

Pareille exigence devait s'expier. On le leur fit bien voir! Fidèle à son titre, un journal écrasa généreusement le vieux serviteur qu'une minute de réflexion avait entraîné vers le "bien public" au point d'attacher le grelot au cou de ceux qui espéraient étouffer "l'affaire" sous le plus matelassé des silences. Pour s'être refusé à copier des minutes tripatouillées et parce qu'il s'est permis de saisir la vérité au vol, un autre rédacteur se voit jeté sur le pavé. Il y médite sur l'inconvénient de mettre à l'éloquence des échevins un fil à la patte, et sur l'exactitude du proverbe latin: "Les paroles s'envolent, les écrits restent", que vient de lui rappeler un magistrat pointilleux.

L'injustice et la violence sont l'arme des coupables tout puissants. Mais c'est une arme à double tranchants. Celui qui l'emploie pour couper les vivres aux porteurs de torches sabre en même temps son honneur. A l'émoi rageur des uns, à l'exagération de la sérénité chez les autres, on croirait qu'il y eût plus de feu que de fumée. Mais l'opinion est clairvoyante; elle sourit lorsque des gens compromis se délivrent réciproquement des certificats de respectabilité, tout en jurant que la chose est insignifiante.

Le public, qui n'est point dupe des sacreurs, se demande alors pourquoi ils insultent dans les feuilles à leur dévotion ceux qu'ils n'ont pu intimider?

Pour en finir avec ces chenapans, il faudrait des assemblées populaires et spontanées qui rappelleraient à de prétendus "autorités" qu'elles ne sont que les très humbles domestiques du pays. Or, quand les serviteurs d'une maison démantibulent l'anse du panier, on les chasse.

Allons, ouste!

NEMROD.

A NOS LECTEURS

Notre mot discret a été entendu d'un grand nombre de nos lecteurs. Plusieurs ont même été au-devant d'un désir que nous n'avions pas exprimé. En payant leur abonnement, ils ont généreusement versé leur obole dans la caisse de la Croix. C'est un exemple à imiter, car, en vue de l'agrandissement de notre œuvre, nous sommes à doter notre imprimerie de machines qui nous demandent des fonds considérables. Aussi, espérons-nous avoir de bonnes nouvelles de nos abonnés, durant les grandes fêtes qui vont bientôt commencer.

LA DIRECTION

La commission du tarif du sénat français, à une séance tenue le 8 décembre, a rejeté plusieurs des dispositions de la convention commerciale franco-américaine.

Notes et Critiques

Les jupes longues et la tuberculose

On sait le danger des poussières au point de vue de la contagion de la tuberculose. Or, en raison de ce danger, le conseil municipal de Prague a résolu de prohiber le port des jupes longues qui balayent le sol.

Une prohibition de ce genre était en vigueur déjà pour les jardins et les parcs publics; elle va être appliquée dorénavant à toute la ville. Toute femme se montrant dans les rues de la capitale de la Bohême avec une robe traînant à terre sera punie d'une amende et même arrêtée en cas de récidive.

Prague est, paraît-il, la ville de l'Autriche où le taux de la mortalité est le plus élevé, et c'est l'alarmante augmentation des maladies des organes respiratoires qui a déterminé la prohibition dont il est question.

Déjà, en novembre 1907, on signalait une mesure identique prise par les édiles de Munich.

Bientôt, il sera aussi défendu aux hommes de marcher, de peur qu'en ce faisant, ils ne mettent en mouvement des microbes tuberculeux! Mais les bêtes, même dans ce temps-là, pourront continuer à tonitruer le pré de leur langue et à la fouler de leurs pieds. Elles ne seront pas sujettes à l'amende encore moins à l'emprisonnement!

Voilà encore de tes coups, ô science!

Cette plaie du divorce aux Etats-Unis

Une dépêche de Boston nous informe que la cour supérieure de Norfolk aura à entendre, durant le terme judiciaire commencé le 9 du courant, quarante-deux actions en divorce, à vingt-sept desquelles aucune opposition n'est faite. La plaie du divorce se fait de plus en plus profonde et hideuse aux Etats-Unis, comme en France.

Edouard VII n'ira pas à Berlin

Une nouvelle qui ne peut manquer de faire beaucoup de bruit, est la suivante relative au voyage qu'Edouard VII devait faire à Berlin.

On a appris, en effet, que de grands préparatifs avaient été faits au palais impérial pour la réception du roi et de la reine d'Angleterre, en février prochain.

Ce voyage était considéré comme un atout politique dans la main de l'empereur, or, tout à coup, au moment où on s'y attendait le moins, les décorateurs ont reçu l'ordre de cesser leur travaux.

Naturellement, cela signifie que le roi et la reine d'Angleterre n'iront pas à Berlin. Sans aucun doute, les récents événements politiques en Allemagne ont dû décider Edouard VII à renoncer à cette visite, du moins pour le moment.

La persécution religieuse aux colonies françaises

On a discuté, au Sénat français, ou plutôt, on a voté, presque sans discussion, un projet de loi relatif à l'application de la loi sur les associations dans les colonies de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion.

M. Delahaye a éloquentement protesté contre un débat aussi hâtif. "Les événements de Saint-Pierre et Miquelon, a-t-il dit, qui sont le fruit de persécutions obstinées, montrent qu'il n'y a pas lieu de se presser pour le vote de la loi. Ce n'est pas l'heure de jeter des troubles nouveaux dans ces pays agités. Le Sénat ne s'est pas rendu à ces raisons et a adopté le projet de loi, après une déclaration d'urgence.

Après ce vote contre les moines et les religieuses, le Sénat s'est accordé une semaine de vacances.

Pie X applaudi

Au cours d'une allocution aux pèlerins de l'Association française de Notre-Dame du Salut, S. S. Pie X a dit: « Je sais bien de quelle manière vous

cherchez à exercer votre noble apostolat. Vous vivez au milieu d'un peuple où la plupart ont abandonné la religion, mais vous vous appliquez à ramener à l'Eglise cette fille aînée que ses ennemis veulent arracher aux bras de sa mère. Vous vous trouvez en face d'hommes qui veulent dépouiller l'Eglise comme autrefois le Christ sur la Croix, mais vous vous appliquez à la recouvrir, à l'enrichir et vous avez ainsi d'innombrables mérites. Vous vous efforcez d'unir riches et pauvres, vous protégez le peuple contre la tyrannie de gens qui crient sans cesse: Liberté! liberté! et lui ravissent avec la vérité l'essentielle liberté et lui voudraient ôter sa part de soleil et de lumière ».

Ces paroles ont été vivement applaudies.

Notes diverses

La prochaine session du parlement fédéral s'ouvrira le 20 janvier prochain.

Certains journaux anglais contestent à l'hon R.-L. Borden le siège de chef de l'Opposition aux Communes.

L'on annonce l'apparition prochaine d'une nouvelle revue d'art et de littérature, le *Territoire*, sous la direction de M. Germain Beaulieu.

Le séminaire de Saint-Hyacinthe sera bientôt considérablement agrandi. Nous nous réjouissons du progrès de cette excellente maison d'éducation.

Par un vote de 330 voix contre 201 la chambre des députés français s'est prononcée, le 8 du courant, en faveur du maintien de la peine de mort.

Les élections particulières de députés provinciaux pour les comtés de Chateauguay, Laval, Sainte-Anne, Sainte-Marie et Québec-Centre auront lieu le 28 décembre courant.

Une dépêche de Dax, France, annonce que les autorités espagnoles ont mis la main sur une lettre écrite par un misérable anarchiste espagnol à un camarade pour lui proposer d'assassiner le roi Alphonse, soit en faisant dérailler un train soit en lançant des bombes sur sa voiture.

Plusieurs arrestations vont faire suite à la découverte de cette lettre.

Nous recevons des détails effrayants sur le dernier cyclone qui s'est abattu sur la Sicile et la partie méridionale de la Calabre. A Catane, notamment, nombre de maisons se sont écroulées; on a retrouvé sous les décombres trente cadavres; on estime qu'il y a une centaine de morts.

De tout les points visités par le cyclone, on signale des dégâts énormes et de nombreuses victimes. Toutes les récoltes sont perdues. D'après une dépêche de la dernière heure, il y aurait 500 maisons de détruites à Riposto.

Les élections des députés fédéraux dont les noms suivent sont contestés devant les tribunaux civils de la province de Québec:

MM. Médéric Martin, député de Sainte-Marie; F. D. Monk, de Jacques-Cartier; Lortie, de Soulanges; R. Bickerdicke, de Saint-Laurent; L.-A. Rivet, d'Hochebourg; Herbert Ames, de Saint-Antoine; J. Doherty, de Sainte-Anne; Bruno Nantel, de Terrebonne; Worthington, de Sherbrooke; Lovell, de Stanstead; Fortier, de Lotbinière; Turcotte, de Québec-centre; Lachance, de Québec-Centre; P. rent, de Montmorency; Delisle, de Portneuf; Roy, de Montmagny; Talbot, de Bellechasse; Ross, de Rimouski; Price, de Québec-Ouest; Forget, de Charlevoix; et Pagani, de l'Islet.

Il y a aussi un grand nombre de contestations d'élections dans les autres provinces, notamment celle de M. Lanier comme député d'Ontario.

LA BANQUE DE MONTREAL

La quatre-vingt-onzième réunion annuelle des actionnaires de la banque de Montréal a eu lieu lundi midi, dans les bureaux de cette institution.

Étaient présents : Sir George Drummond, K.C.M.G., président ; Sir Edward Clouston, baronnet, vice-président et gérant-général ; Sir William C. Macdonald, Sir Thomas Shaughnessy, hon. Robert Mackay, M.M. R. B. Angus, E. B. Greenshields, Charles R. Hosmer, David Morrice, Alexander T. Patterson, G. F. C. Smith, Huntley R. Drummond, Lient. Col. Prévost, B.A. Boas, James Tasker, W. R. Miller, James Kirby, K.C., R. W. Shepherd, Roswell C. Fisher, Henry Mason, Wm. Stanway, W. B. Blackader, Bartlett McLennan, Henry Joseph, R. Campbell Nelles, Henry Dobell et M. S. Foley.

Sur une motion de M. R. B. Angus, secondée par l'hon. Robert Mackay, Sir George Drummond, président fut appelé à présider, après quoi on résolut de nommer scrutateurs M.M. G. F. C. Smith et Bartlett McLennan, et M. Jas Aird fut nommé secrétaire de l'assemblée.

Sir Edward Clouston soumit alors le rapport des directeurs, ainsi conçu :

RAPPORT DES DIRECTEURS

Les directeurs ont le plaisir de présenter le rapport donnant le résultat des opérations de banque pour l'année finissant le 31 octobre 1908 :

Balance du compte de profits et pertes, à partir du 31 octobre 1907.....	\$ 699,969.88
Profits pour l'année finissant le 31 octobre 1908, en soustrayant les dépenses d'administration et les dettes mauvaises et douteuses.....	1,957,658.68
	2,675,628.56
Dividende 2 1-2 p.c. payé le 1er mars 1908.....	\$360,000.00
Dividende 2 1-2 p.c. payé le 1er juin 1908.....	360,000.00
Dividende 2 1-2 p.c. payé le 1er septembre 1908.....	360,000.00
Dividende 2 1-2 p.c. payable le 1er décembre 1908.....	360,000.00
	\$1,440,000.00
Montant porté au compte de réserve.....	1,000,000.00
	\$2,440,000.00
	\$2,440,000.00
Balance de profits et pertes à reporter.....	\$ 217,628.56

Depuis la dernière réunion annuelle, on a ouvert des succursales, à Sterling, Ont., Greta, Man., Grimsby, Ont., St-Hyacinthe, P.Q., Hosmer, C.A., et Sherbrooke, P.Q., et des sous-agences à Magrath, Alta., Cardston, Alta., et rue Peel Montréal.— Les négociations mentionnées dans notre dernier rapport, au sujet de l'établissement d'une succursale, à Prince Rupert, ne sont pas encore terminées.

Les sous-agences de Sherron avenue (Hamilton), et Queensville, Ont., ont été fermées. Les directeurs ont la douleur d'annoncer la mort de leur collègue estimé, Sir Robert Reid, qui a été membre de l'administration pendant plus de huit ans.

La vacance causée par sa mort a été comblée par l'élection de M. C. R. Hosmer. Tous les bureaux de la banque, y compris le bureau central, ont été inspectés pendant l'année.

(Signé) : G. A. DRUMMOND, Président.

Banque de Montréal, 7 décembre 1908.

ÉTAT GÉNÉRAL

L'état général de la position de la banque, le 31 octobre 1908, est comme suit :

PASSIF		
Fonds capital.....		\$ 14,400,000.00
Reste.....	\$12,000,000.00	
Balance des profits à reporter.....	217,628.56	
	\$12,217,628.56	
Dividendes non réclamés.....	2,803.01	
Dividende trimestriel, payable le 1er décembre, 1908.....	360,000.00	
		12,530,431.57
		\$ 26,980,431.57
Billets de la banque en circulation.....	\$12,417,132.00	
Dépôts sans intérêt.....	38,766,918.23	
Dépôts portant intérêts.....	105,192,365.64	
Balance due à d'autres banques canadiennes.....	112,312.36	
		\$156,488,728.23
		\$183,469,159.80
ACTIF		
Espèces monnayées.....	\$ 5,168,887.23	
Billets du gouvernement, à demande.....	9,542,088.25	
Dépôt requis au gouvernement du Canada.....	600,000.00	
Du par des agences de cette banque et d'autres, à l'étranger.....	\$11,959,588.00	
Du par des agences de cette banque et d'autres banques, en Grande-Bretagne.....	7,331,267.66	
Prêts à demande et à courte échéance, en Angleterre et aux États-Unis.....	40,689,956.00	
	\$59,980,811.66	
Dépôts sécurité du Dominion et du gouvernement provincial.....	956,562.07	
Obligations de chemins de fer, débetures et valeurs.....	8,105,233.57	
Billets et chèques d'autres banques.....	3,492,173.65	
		87,846,296.53
Édifices de la banque et des succursales.....		600,000.00
Prêts courants et escompte, au Canada et ailleurs, et autres actions.....	\$94,762,020.73	
Dettes garanties par hypothèques et autrement.....	176,404.85	
Dettes non spécialement garanties (pertes probables).....	84,437.69	
		\$95,022,863.27
		\$183,469,159.80

Banque de Montréal, Montréal, 31 octobre 1908.

E. S. CLOUSTON, Gérant-Général.

REMARQUES DU PRÉSIDENT

Il y a un an, a dit le président en approuvant le rapport des directeurs, les affaires ont subi une dépression aux États-Unis, à cause d'une forte disette d'argent, tandis qu'au Canada, on a usé de prévoyance, et on a évité le courant.

Maintenant la situation s'est beaucoup améliorée : la confiance renaît, le crédit est encore bon, les marchés d'argent du monde entier sont faciles ; mais le commerce a beaucoup diminué. Mesuré à la valeur des importations, le recul au Canada, a été approximativement de 20 pour cent, à savoir de \$362,460,000 à \$297,300,000 pour les 12 mois finissant le 1er octobre 1907, et le 1er octobre 1908, respectivement.

D'un autre côté, la valeur des exportations domestiques, pour la même période, s'est maintenue étant de \$231,500,000 contre \$244,200,000, l'année dernière. Les affaires ordinaires du pays, comme le démontre la circulation monétaire,

L'immigration a diminué d'à peu près 50 pour cent, mais depuis quelque temps, les immigrants sont mieux choisis, étant, pour la plupart, des garçons de ferme ou des fermiers.

Les récoltes des Provinces du Nord-Ouest ont été excellentes.

Le Manitoba, l'Alberta et la Saskatchewan ont rapporté 105 à 115 millions de minots, avoine, 100 millions de minots, orge, 25 millions de minots. Sans compter les récoltes de lin, de pommes de terre, etc.

La valeur en argent des récoltes de grains rapportera aux fermiers 25 millions de dollars, et cela sur un territoire inculte, il y a très peu de temps encore.

On nous mande, de plus, de la même région, qu'on a fait beaucoup plus de bœufs que les autres années et que la terre est dans les meilleures conditions possibles. On annonce une grande augmentation de superficie de culture pour la prochaine saison.

La demande d'exportation pour l'excédent de nos produits a été au-dessus de la moyenne, et une grande quantité de ces produits est déjà rendue sur le marché. Dans Québec et Ontario, cependant, les brillantes prévisions du printemps ont été obscurcies en quelque façon, par la sécheresse persistante de l'été. Pour ce qui est du trafic du port de cette ville, en particulier, les exportations de blé et d'avoine ont dépassé celles de l'année dernière.

Expéditions : Une grande dépression se fait sentir dans les expéditions. On peut facilement l'imaginer quand on songe qu'un rapport du Nord de l'Angleterre annonce qu'on a dû retirer un grand nombre de vaisseaux, et que, pendant l'hiver, on sera obligé d'en retirer un grand nombre d'autres.

En dépit de tout cela, le trafic du St-Laurent s'est maintenu, à peu près dans le même état. Il y a eu, sûrement, quelques voyages infructueux, mais, somme toute, le fret et les passagers ont rapporté de gros bénéfices. Les nouveaux vaisseaux sont d'un tonnage de plus en plus gros, ce qui exigera des modifications dans les ports et le creusage des chenaux, dans l'avenir.

Le trafic des madriers. L'exportation des madriers et les achats pour l'année dernière, en Europe et aux États-Unis sont tombés au-dessous de ceux de l'année précédente.

Les achats de pin sont tombés de \$3 par 1,000 pieds et l'épinette de \$2 par 1,000 pieds, mais il y a déjà eu hausse légère. Ceci est considéré comme un augure favorable et un signe que cette dépression doit bientôt cesser.

Le marché anglais est à la hausse. Les ventes de pin et d'épinettes, de Québec, sont beaucoup recherchées et sont très haut cotées.

L'opinion prévaut qu'on est arrivé à un tournant dans la marche des affaires et qu'on peut espérer un avenir meilleur.

L'exportation. — Quant aux produits à exporter on doit dire que les œufs, le fromage et le jambon, le lard fumé et la viande, le beurre et les pommes ont tous montré une dépression, et les épiciers en gros, après s'être ressentis de la crise financière de l'année dernière, se relèvent sûrement avec des promesses brillantes pour la prochaine saison.

Produits Agricoles. — La valeur des principaux produits agricoles exportés de ce port, durant la dernière saison de navigation, est comme suit répartie :

Grain et farine.....	\$32,948,000
Beurre et fromage.....	19,157,000
Jambon et bacon.....	2,101,000

Total.....\$54,206,000

Si à cela on ajoute les exportations de bestiaux, soit \$4,716,700, on arrive à une somme totale de \$58,922,700.

Nouveautés. — Les effets de la crise d'octobre dernier ne se sont pas tout de suite fait sentir dans le commerce des nouveautés. Le commerce, en général, avait été si bon, en 1907, qu'on ne ressentait pas les effets de la crise avant janvier 1908. Depuis six mois déjà, on avait commencé à charger les voiles, vu la rareté de l'argent. Des arrangements avaient été conclus avant octobre, en vue d'une diminution des ventes, pour le printemps de 1908, mais, en réalité, cette diminution a été plus grande qu'on ne l'avait d'abord anticipée, ayant été de 20 à 30 pour cent du 1er janvier au 1er juin. Après cela, l'état des affaires s'améliora et, pour les six mois d'automne, la dépression diminua de moitié, n'étant plus que de 15 pour cent.

Les achats pour la prochaine saison du printemps, 1909, qui commencent, se font avec modération. Les commandes que les voyageurs prennent d'avance sont cependant très bonnes.

Les filatures de coton et les fabriques d'indiennes marcheront, pour plusieurs lignes, de toute leur capacité, vu qu'elles ont pris de grosses commandes, qui avaient été données l'année dernière, à Manchester. Les laines fines et d'autres ont augmenté de prix, en Angleterre, et les fabricants de tissus en laine, en France, ont refusé des commandes, sauf dans le cas d'augmentation des prix.

La bonne récolte a beaucoup aidé à leur perception et l'état financier du commerce de détail est très satisfaisant. Les marchands de gros n'ont, comparativement, que peu de mauvaises dettes, cette année. C'est là une particularité de la crise, d'après les rentrées de la Banque de Montréal.

En général, les affaires semblent s'être grandement améliorées et la perspective est décidément belle.

Fer et ferronneries. — Si certaines maisons de gros se plaignent d'une dépression du commerce de l'année écoulée, d'un autre côté, tout indique un réveil prochain des affaires. Les manufacturiers de fer et d'acier rapportent une augmentation des commandes pressées et on augure un fort volume d'affaires pour le printemps.

Cuir. — Et les affaires, et les profits ont été restreints, ce qui est en grande

partie dû à l'augmentation des prix des peaux et aux bas prix du cuir, mais la perspective pour l'année qui commence est des plus encourageantes. Le commerce uni des chaussures accuse les mêmes résultats.

Construction de chemins de fer. — L'année dernière et cette année constituent, on peut dire, l'ère de la construction de chemins de fer. Le Grand-Tronc-Pacifique, entre Prince Rupert et Moncton va prendre beaucoup de temps à se construire et il ne faut pas oublier que la plupart des autres chemins de fer ont des embranchements ou prolongements en voie de construction ; le public ne saurait s'en faire une idée. Le Pacifique Canadien, par exemple, avait, à la fin de juin, plus de 700 milles de chemins en voie de construction, dans différentes parties du pays, et le Canadien Northern prolongeait aussi sa ligne dans la province de Québec et les provinces de l'Ouest.

L'importance capitale de l'amélioration des produits agricoles du pays nous invite à parler d'un sujet qui occupe l'attention des autres pays, comme celle du Canada, et qui est infiniment lié à la prospérité du pays et, partant, à celle de cette banque, comme à celle d'autres institutions financières. Si l'on songe que la valeur annuelle des produits du sol du Canada doit dépasser quatre millions de piastres, le moindre pourcentage d'augmentation, et dans la quantité, et dans l'amélioration de nos récoltes, devient d'une considérable importance. Par exemple, si par le choix du grain ou le mélange de plusieurs sortes, grâce à la découverte de Mendel, on peut amener la tige du blé à produire plus de grains ou abréger la période de maturation, même petit-à-petit, ce serait, pour le Nord-Ouest, la différence entre l'épargne et la perte d'un gros pourcentage de la récolte.

Dans la superbe installation de sir Wm Macdonald, à Ste-Anne, qui est après tout, la continuation de son œuvre par tout le Canada, cette question de l'amélioration du grain et du sol est, et continuera d'être le sujet de nombreuses études.

Le Dr Robertson ne craint pas de dire, que, dans l'espace de cinq ans, on a obtenu une augmentation de plus de 25 pour cent, sur de grandes étendues de terre, au Canada, sur la moyenne de rendement du blé, de l'orge et de l'avoine, en améliorant la qualité du grain de semence. Et il faut espérer que cette amélioration se continuera, à mesure qu'on fera de nouvelles découvertes et qu'on en fera l'application. Il est à espérer aussi que les études et les expériences du collège Macdonald et autres feront de ces institutions les meilleures du pays.

J'ai l'honneur de proposer : "Que le rapport des directeurs qu'on vient de lire, soit adopté et imprimé, pour être distribué aux actionnaires." Si quelque actionnaire a des questions à poser, nous y répondrons avec plaisir.

LE VICE-PRÉSIDENT

Le vice-président prononce alors le discours suivant :

Depuis que j'ai eu le plaisir de vous rencontrer et de vous rendre compte de mon administration, nous avons passé par une année financière très accidentée. Durant plusieurs mois, nos voisins les Américains n'étaient pas, à vrai dire, bien en argent et, au Canada, où l'on considérait l'état financier assez bon, nous étions quelque peu dans la position d'un homme qui habiterait une maison à l'épreuve du feu, à côté d'une maison en flammes. Il se croit en sûreté, mais il n'est certes pas sans anxiété. Je dis un état financier assez bon, car bien qu'il fût assez satisfaisant pour les circonstances, la grande prospérité du pays avait amené une demande d'argent anormale. Nous faisons trop d'affaires sur un capital trop aléatoire ; il se dépensait trop d'argent, tant au gouvernement que chez les particuliers, et on menait trop grand train. On avait trop escompté les ressources financières du Canada et, si l'on ajoute la crise financière des États-Unis et la situation extraordinaire ailleurs (comme le taux de 7 pour cent de la Banque d'Angleterre), il y avait certainement de quoi s'inquiéter et nous avions raison, financièrement parlant, de mettre un frein au dévergondage. Quelques-uns d'entre nous, heureusement, l'avaient fait avant que la crise arrivât. Il en résulte, en général, que ça été une leçon profitable et ce que je disais, l'année dernière, que nous retrouverions une base meilleure, plus sûre, commence à se réaliser. Grâce en grande partie, à une récolte d'une qualité exceptionnelle, récolte qui obtient d'excellents prix, le Canada est aujourd'hui dans une bonne situation commerciale et peut envisager l'avenir en toute confiance. Non pas que nous soyons en état de nous lancer à fond de train, mais, pourvu que le peuple continue à se tenir sur la réserve, nous ne ferons que renforcer et améliorer notre position, sous tous rapports.

Relativement au record des faillites commerciales, qui, pendant l'année écoulée, ont augmenté de \$10,000,000, moyenne de ces dernières années, à \$16,000,000, cela nous fait voir le danger qu'a couru notre situation industrielle. Ce sont là des chiffres élevés, mais si l'on considère la dureté des temps, la grande expansion des affaires et les assortiments considérables en magasins, l'automne dernier, on peut raisonnablement dire que la population commerciale a bien fait face à l'orage, et je crois qu'on peut dire que les banques ont bien fait leur part, pour aider à passer la crise.

Durant l'année, il y a eu trois faillites de banques : La banque "Sovereign", la Banque de St-Jean et la Banque de St-Hyacinthe. Il est à peine besoin de dire que dans aucun cas les porteurs de billets n'ont pas souffert et il convient de remarquer que, depuis que la circulation est plus directement sous la surveillance de l'Association Canadienne des Banquiers, il n'y a pas eu une banque

dont la faillite ait affecté les détenteurs de ses billets, soit par surémission, soit autrement.

Grâce à l'aide d'un certain nombre de banques, la banque "Sovereign" est à liquider ses affaires sans perte pour ses déposants. Ses opérations étaient d'un genre tout moderne, elle employait des méthodes inusitées pour attirer des dépôts et l'on ne saurait trop blâmer, à l'avenir, les déposants qui se laissent prendre à l'appât des banques qui prennent de tels moyens de s'accaparer les épargnes du peuple. Mais ils feront bien de considérer ces moyens comme des signes de faiblesse, de la part de l'institution qui les emploie.

Les deux autres banques que j'ai mentionnées étaient peu importantes et leurs faillites n'ont affecté que les localités qu'elles desservaient, lesquelles, il faut le dire, ont agi sagement dans les circonstances. Dans chaque cas, la difficulté était trop sérieuse pour qu'on put obtenir l'aide d'autres banques. Si, d'un côté, la faillite de la Banque de St-Jean a été causée par la mauvaise administration, dont les cours criminelles sont à déterminer les responsabilités, d'un autre, celle de la Banque de St-Hyacinthe montre aussi qu'il y a des mauvaises opérations peut faire faire une direction trop ambitieuse, opérations qui conduisent finalement à la faillite une petite institution locale.

En juillet dernier, un court acte du Parlement amendait l'Acte régissant les banques, à cette fin de leur permettre, à l'époque du mouvement de la récolte, (du 1er octobre au 1er janvier), d'émettre de nouveaux billets, au montant de 15 pour cent du capital et de la réserve réunis de chaque banque.

Bien qu'avantageux comme précaution contre tout manque subit d'argent, comme ça été souvent le cas chez nos voisins, les banques n'ont guère eu besoin de profiter de ce privilège. Cette saison surtout, elles n'en ont pas eu besoin, comme le prouve le fait que, à la fin d'octobre, le reste des billets de banques ayant charte disponibles pour la circulation dépassait \$19,000,000 ; et ce, avec une récolte exceptionnellement abondante, qu'il fallait transporter dans un temps limité.

Ceci s'explique, sans doute, par le fait que le grand nombre de succursales de banques, par tout le pays, est devenu un facteur important, pour aider au transport de la récolte, assurant au cultivateur un prompt paiement de son grain et lui facilitant un prompt dépôt du produit. La circulation revient ainsi aux banques dans un court délai, ce qui leur permet de faire circuler plus de billets, qu'elles font bientôt sortir de la poche des cultivateurs, là où ils y restaient, une fois entrés.

Le fait saillant de la situation présente, comparée à celle de l'année dernière, est l'abondance d'argent partout. Le contraste est rendu d'autant plus frappant que la dernière crise a été augmentée par une accumulation effrénée, non seulement chez les particuliers, mais aussi dans les banques. Cette accumulation folle ne fit qu'augmenter le manque de confiance qu'il y avait déjà avant la crise plus aiguë. Quand, plus tard, la détente normale se fit, les fonds ainsi accumulés sortirent et s'ajoutèrent au montant d'argent disponible. Celui-ci se fit bientôt considérable, grâce aussi à une liquidation générale et au désir de remettre les affaires sur une base plus large avec le capital employé.

Quand l'Europe voulut de nouveau lier les cordons de sa bourse, elle facilita la liquidation des avances du gouvernement et des municipalités, au pays, par le lancement d'emprunts en pays étrangers. Ainsi en sommes-nous arrivés à augmenter nos dépôts jusqu'à \$17,000,000, tandis que nos emprunts, autres qu'à demande, ont diminué jusqu'à \$10,000,000, laissant notre actif immédiatement disponible à 57 pour cent, contre 43 pour cent il y a un an. Avec de telles données, l'état financier qu'on nous montre indique une situation extraordinairement plus forte, de fait, qu'il ne faut. Malheureusement, ce n'est pas une position à faire de l'argent, vu que les taux réguliers, à Londres et à New-York, où il nous faut placer une grande partie de notre réserve, sont exceptionnellement bas, et je crains que nous ne puissions pas réaliser nos profits, cette an-

née. En fin de compte, les années de disette viendront et comme l'histoire se répète, elle prouve, dans son application aux banques au moins, que les méthodes prudentes sont les seules que l'on doive employer en toute confiance, et dans l'ère de prospérité, et dans les années de disette, pour construire, au beau temps, un édifice que ne pourra ébranler la tempête.

Le vice-président ayant secondé la proposition, M. Rosevell C. Fisher parla de l'item de \$600,000 pour les édifices de la banque à Montréal et des succursales.

L'an dernier, on nous dit qu'il n'y avait pas de raison de changer le rapport. Je crois qu'il y en a une, vu que les actionnaires n'ont aucune idée de la valeur de ces édifices et, partant, ne sauraient critiquer les dépenses. Si nous savions approximativement ce qu'on dépense pour de nouveaux édifices, par tout le pays, nous serions probablement en mesure de critiquer. Nous pourrions aussi dire si les rapports ne sont pas corrects, dans tel ou tel cas. Comment le pourrions-nous, dans les circonstances ?

Le vice-président.—"Le nouveau bureau de direction prendra la question en considération et verra s'il faut modifier le premier rapport. Je crois qu'il y a erreur.

On a proposé et approuvé à l'unanimité la motion pour adopter le rapport des directeurs.

M. B. A. Boas a fait remarquer : "Avant de proposer la résolution que j'ai en mains, j'aurais quelques paroles à vous dire et je suis sûr que tous les actionnaires se joindront à moi pour féliciter notre vice-président du grand honneur que lui a décerné Sa Majesté le Roi. Nous avons tous confiance qu'il vivra encore de nombreuses années pour conserver la considération et cette Banque et en être l'esprit dirigeant.

"Et je propose : "Que les remerciements de l'assemblée soient présentés au Président, au Vice-Président et aux Directeurs, pour leur attention aux intérêts de la banque." C'est ce qui a été unanimement adopté.

Après quoi M. Charles R. Hosmer proposa : "Que les remerciements de l'assemblée soient adressés au gérant général, à l'assistant-gérant général, aux inspecteurs, gérants et autres officiers de la Banque, pour leurs services pendant cette année." Cette motion secondée par Sir Thomas Shaughnessy fut adoptée par tous les membres.

Puis M. le Vice-Président remercia en ces termes : "Pour revenir aux obligations remarquées de M. Boas, je ne considère pas l'honneur de Sa Majesté comme personnel, mais comme s'adressant à la position que j'occupe. J'étais l'officier exécutif en chef dans cette banque, et de plus président de l'Association des Banquiers."

M. W. R. Miller proposa : "Que la votation pour l'élection des directeurs dure jusqu'à deux heures, à moins qu'il n'y ait pas de scrutin de donné dans un espace de quinze minutes, alors que la votation prenne fin ; et qu'avant ce moment, la séance reste ouverte dans ce seul but." Cette proposition fut secondée par M. James Tasker. On l'adopta à l'unanimité.

LES DIRECTEURS

Le scrutin a donné ce résultat à l'élection des directeurs :

- R. B. ANGUS,
- SIR EDWARD CLOUSTON, BART
- HON. SIR GEORGE DRUMMOND,
- K. C. M. G., C. C. O.
- E. B. GREENSHIELDS,
- CHARLES R. HOSMER,
- SIR WILLIAM C. MACDONALD,
- HON. ROBERT MACKAY,
- DAVID MORRICE,
- ALEXANDER T. PATERSON,
- JAMES ROSS,
- SIR THOMAS G. SHAUGHNESSY,
- K. C. V. O.
- THE RIGHT HON. LORD STRATHCONA AND MOUNTROYAL,
- G. C. M. G., G. C. V. O.

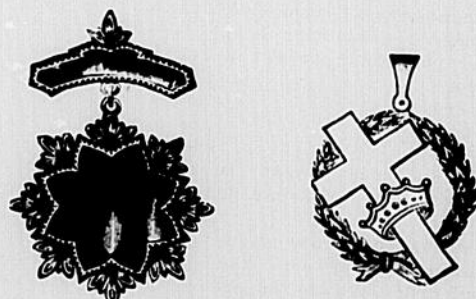
Le Président Honorable, le Président et le Vice-Président ont été élus à l'assemblée d'hier.

Lord Strathcona a été élu Président Honorable ; Sir Geo. Drummond, Président ; et Sir Edward Clouston, Vice-Président.

1 f—29

MEDAILLES ET INSIGNES

DE TOUTES SORTES



CATALOGUE GRATIS

CARON FRERES,

151-157 Craig Ouest, Montreal.

La triple alliance craque

Le gouvernement italien a décidé de s'abstenir de toutes négociations avec l'Allemagne pour le renouvellement de la triple alliance...

Depuis que l'Autriche s'est engagée dans une politique de conquête et d'expansion, elle n'a pu entendre aucune parole amicale ou encourageante de la part de l'Italie...

Cette réserve prolongée cause une grande inquiétude, presque une angoisse dans les populations de la monarchie austro-hongroise...

On sait bien que François-Joseph a écrit de sa propre main au roi Victor-Emmanuel une lettre, par laquelle il lui notifiait l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine...

Pour calmer l'opinion publique, qui s'en est bien vite aperçue et s'en préoccupa, le ministre des affaires étrangères de Vienne, après un long et pénible silence, a publié un communiqué...

ROULES !

—Il n'y a encore rien pour moi, Madame Schnaure !

La concierge, qui prenait son café au lait, leva de lentes paupières sur des yeux morts, et la bouche à moitié pleine de croissant :

—Et je me tourmente pourtant beaucoup regardant la femme en secouant la tête... Vous savez que je guette, depuis une semaine, le facteur par la croisée...

La concierge écoute, l'air indifférent, et creuse, d'un geste régulier, sa tasse de café au lait. Un gros matou saute sur la table, et s'installe, entre le pain et le sucrier...

—Tenez, Monsieur !... Quand elle relève la tête, la femme est toujours là. Enfin, je ne puis pas mieux vous dire !

Mais elle vient à peine de disparaître dans le noir de l'escalier que la concierge se tourne furieusement vers l'alcôve, où se profile sur le lit une vague forme humaine...

—Où... calotte et compagnie !... —Voilà... si tous les locataires descendaient à la loge dix fois par jour sous prétexte qu'ils attendent une lettre !...

—Seulement, faudrait pas qu'elle continue son manège tous les jours !... —C'est très simple, on la met à la porte. Pas plus difficile que ça !... Tu es bien bonne... tu te laisses tondre la laine sur le dos...

—Ah ! ta crois ! —Si c'était moi !... —Gros malin... Tu ne ferais rien de mieux que la mère Schnaure !... —Mais tu ne fais rien du tout !... —Est-tu capable d'un secret... ? —Dis toujours !... —Tu ne répéteras rien... ? J'ai peur avec ton marchand de vins... —Des bêtises !... —Eh bien... je l'ai son carton !... —Pour Lourdes... ? —Absolument !... Viens voir !... Elle passe dans la pièce du fond, et montre une enveloppe, au travers de laquelle on sent un corps dur...

—Tu brèles !... cherche !... mais cherche donc !... —Oh ! bonne Sainte Vierge !... A tout hasard, elle passe la tête dans la chambre à fond... Mais si ! une chemise blanche sur une cheminée noire... —Tu brèles !... crient les choses... —Bonne Vierge !... Elle étant la main, poussée, conduite par ces forces mystérieuses qui nous escortent dans l'ombre... Une enveloppe... Du dur dans cette enveloppe !... Son coque bat une charge effarante dans sa poitrine... Sans lire, elle saisit... elle se sauve... traverse le couloir... la voici dans l'escalier, au milieu du premier étage... Alors, elle se souvient qu'elle n'a même pas lu ! C'est fou ce qu'elle vient de faire ! Et pourtant !... Mais oui !... c'est pour elle ! Elle en est sûre !... Ses mains tremblantes ne peuvent pas ouvrir l'enveloppe... ses yeux où roulent des larmes d'orage, ne réussissent pas à voir... —Seigneur Jésus ! Christ !... Marie !... c'est ma carte !... ma carte !... ma chère carte !... bénie !... que je baise pour tout le bonheur qu'elle m'apporte !... Oh oui... j'irai la voir un jour !... demain !... dès demain !... Et elle s'appuie à la rampe pour ne pas tomber à genoux... là... dans l'escalier...

Mais des gens étonnés, suffoqués, ce sont les concierges... La petite locataire du sixième n'a rien dit... Est-ce que certaines saletés comptent quand on plane au zénith de la joie !... Elle n'a rien dit et elle est partie en sour, toute souriante, son petit balluchon sous le bras... Parfois, dans la journée, Madame Schnaure regarde son mari : —Penses-tu qu'elle soit à Lourdes ! —Si elle y est ! ! —Mais alors, toi, au fond... ? —Moi, au fond... j'estime que nous y sommes aussi !... et à plates coutures encore !

Pendant ce temps, marche par marche, la pauvre femme refait l'ascension de son cinquième étage... lentement, car son cœur usé par trop de peines et d'émotions toque bien fort dans une poitrine essoufflée... Sera-ce aujourd'hui, le grand jour... ? on va-t-il, comme les autres, la laisser dans la même incertitude... ? Elle est allée, hier, à der plusieurs fois autour du bureau des Pèlerinages, voulant entrer... n'osant plus, au dernier moment, car, ne pas savoir permet encore d'espérer, même contre toute espérance !... Plus qu'un étage... le plus dur... Heureusement, il y a une corde pour s'arrimer... Puis, la petite mansarde, avec sa vision de toits, sa forêt de cheminées rouillées, sa plage de zincs où le soleil échauffe dur pendant ce rude mois d'août... Mais cela n'est rien... Ira-t-elle... ? N'ira-t-elle pas... ? L'obsédante question ne la quitte plus... Son petit ballot est là, tout prêt depuis trois semaines... Elle l'a encore vérifié hier. Il n'y a plus que deux jours !... Si dans quarante-huit heures elle n'a rien reçu, c'est que la Sainte Vierge n'a pas voulu de la pauvre veuve, qui rêvait pourtant de ne pas mourir avant d'avoir chanté au bord du Gave le beau cantique berceur de tant de souffrances :

J'irai la voir un jour... La petite pendule de la mansarde vient de sonner 10 heures... Si la pèlerine de désir redescendait... ? Seulement, voilà... elle a peur d'agacer la concierge en venant mendier encore des nouvelles... ? Il vaut peut-être mieux attendre midi... Un coup d'oeil dans la cour... ? Il n'y a ni tablier, ni mouchoir. Elle ouvre la porte et se penche au-dessus de la cage étroite de l'escalier. Personne ne monte... Si elle descendait un étage seulement, pour mieux entendre... ? La concierge peut monter avec des chaussons... Un étage... deux... trois... Elle a tant fait ! La voicing bas, se cachant comme une voleuse... n'osant pas avancer... Mais on dirait... qu'il n'y a personne !... oui...

—Ah ! ta crois ! —Si c'était moi !... —Gros malin... Tu ne ferais rien de mieux que la mère Schnaure !... —Mais tu ne fais rien du tout !... —Est-tu capable d'un secret... ? —Dis toujours !... —Tu ne répéteras rien... ? J'ai peur avec ton marchand de vins... —Des bêtises !... —Eh bien... je l'ai son carton !... —Pour Lourdes... ? —Absolument !... Viens voir !... Elle passe dans la pièce du fond, et montre une enveloppe, au travers de laquelle on sent un corps dur...

—Tu brèles !... cherche !... mais cherche donc !... —Oh ! bonne Sainte Vierge !... A tout hasard, elle passe la tête dans la chambre à fond... Mais si ! une chemise blanche sur une cheminée noire... —Tu brèles !... crient les choses... —Bonne Vierge !... Elle étant la main, poussée, conduite par ces forces mystérieuses qui nous escortent dans l'ombre... Une enveloppe... Du dur dans cette enveloppe !... Son coque bat une charge effarante dans sa poitrine... Sans lire, elle saisit... elle se sauve... traverse le couloir... la voici dans l'escalier, au milieu du premier étage... Alors, elle se souvient qu'elle n'a même pas lu ! C'est fou ce qu'elle vient de faire ! Et pourtant !... Mais oui !... c'est pour elle ! Elle en est sûre !... Ses mains tremblantes ne peuvent pas ouvrir l'enveloppe... ses yeux où roulent des larmes d'orage, ne réussissent pas à voir... —Seigneur Jésus ! Christ !... Marie !... c'est ma carte !... ma carte !... ma chère carte !... bénie !... que je baise pour tout le bonheur qu'elle m'apporte !... Oh oui... j'irai la voir un jour !... demain !... dès demain !... Et elle s'appuie à la rampe pour ne pas tomber à genoux... là... dans l'escalier...

—Tu brèles !... cherche !... mais cherche donc !... —Oh ! bonne Sainte Vierge !... A tout hasard, elle passe la tête dans la chambre à fond... Mais si ! une chemise blanche sur une cheminée noire... —Tu brèles !... crient les choses... —Bonne Vierge !... Elle étant la main, poussée, conduite par ces forces mystérieuses qui nous escortent dans l'ombre... Une enveloppe... Du dur dans cette enveloppe !... Son coque bat une charge effarante dans sa poitrine... Sans lire, elle saisit... elle se sauve... traverse le couloir... la voici dans l'escalier, au milieu du premier étage... Alors, elle se souvient qu'elle n'a même pas lu ! C'est fou ce qu'elle vient de faire ! Et pourtant !... Mais oui !... c'est pour elle ! Elle en est sûre !... Ses mains tremblantes ne peuvent pas ouvrir l'enveloppe... ses yeux où roulent des larmes d'orage, ne réussissent pas à voir... —Seigneur Jésus ! Christ !... Marie !... c'est ma carte !... ma carte !... ma chère carte !... bénie !... que je baise pour tout le bonheur qu'elle m'apporte !... Oh oui... j'irai la voir un jour !... demain !... dès demain !... Et elle s'appuie à la rampe pour ne pas tomber à genoux... là... dans l'escalier...

—Tu brèles !... cherche !... mais cherche donc !... —Oh ! bonne Sainte Vierge !... A tout hasard, elle passe la tête dans la chambre à fond... Mais si ! une chemise blanche sur une cheminée noire... —Tu brèles !... crient les choses... —Bonne Vierge !... Elle étant la main, poussée, conduite par ces forces mystérieuses qui nous escortent dans l'ombre... Une enveloppe... Du dur dans cette enveloppe !... Son coque bat une charge effarante dans sa poitrine... Sans lire, elle saisit... elle se sauve... traverse le couloir... la voici dans l'escalier, au milieu du premier étage... Alors, elle se souvient qu'elle n'a même pas lu ! C'est fou ce qu'elle vient de faire ! Et pourtant !... Mais oui !... c'est pour elle ! Elle en est sûre !... Ses mains tremblantes ne peuvent pas ouvrir l'enveloppe... ses yeux où roulent des larmes d'orage, ne réussissent pas à voir... —Seigneur Jésus ! Christ !... Marie !... c'est ma carte !... ma carte !... ma chère carte !... bénie !... que je baise pour tout le bonheur qu'elle m'apporte !... Oh oui... j'irai la voir un jour !... demain !... dès demain !... Et elle s'appuie à la rampe pour ne pas tomber à genoux... là... dans l'escalier...

—Tu brèles !... cherche !... mais cherche donc !... —Oh ! bonne Sainte Vierge !... A tout hasard, elle passe la tête dans la chambre à fond... Mais si ! une chemise blanche sur une cheminée noire... —Tu brèles !... crient les choses... —Bonne Vierge !... Elle étant la main, poussée, conduite par ces forces mystérieuses qui nous escortent dans l'ombre... Une enveloppe... Du dur dans cette enveloppe !... Son coque bat une charge effarante dans sa poitrine... Sans lire, elle saisit... elle se sauve... traverse le couloir... la voici dans l'escalier, au milieu du premier étage... Alors, elle se souvient qu'elle n'a même pas lu ! C'est fou ce qu'elle vient de faire ! Et pourtant !... Mais oui !... c'est pour elle ! Elle en est sûre !... Ses mains tremblantes ne peuvent pas ouvrir l'enveloppe... ses yeux où roulent des larmes d'orage, ne réussissent pas à voir... —Seigneur Jésus ! Christ !... Marie !... c'est ma carte !... ma carte !... ma chère carte !... bénie !... que je baise pour tout le bonheur qu'elle m'apporte !... Oh oui... j'irai la voir un jour !... demain !... dès demain !... Et elle s'appuie à la rampe pour ne pas tomber à genoux... là... dans l'escalier...

—Tu brèles !... cherche !... mais cherche donc !... —Oh ! bonne Sainte Vierge !... A tout hasard, elle passe la tête dans la chambre à fond... Mais si ! une chemise blanche sur une cheminée noire... —Tu brèles !... crient les choses... —Bonne Vierge !... Elle étant la main, poussée, conduite par ces forces mystérieuses qui nous escortent dans l'ombre... Une enveloppe... Du dur dans cette enveloppe !... Son coque bat une charge effarante dans sa poitrine... Sans lire, elle saisit... elle se sauve... traverse le couloir... la voici dans l'escalier, au milieu du premier étage... Alors, elle se souvient qu'elle n'a même pas lu ! C'est fou ce qu'elle vient de faire ! Et pourtant !... Mais oui !... c'est pour elle ! Elle en est sûre !... Ses mains tremblantes ne peuvent pas ouvrir l'enveloppe... ses yeux où roulent des larmes d'orage, ne réussissent pas à voir... —Seigneur Jésus ! Christ !... Marie !... c'est ma carte !... ma carte !... ma chère carte !... bénie !... que je baise pour tout le bonheur qu'elle m'apporte !... Oh oui... j'irai la voir un jour !... demain !... dès demain !... Et elle s'appuie à la rampe pour ne pas tomber à genoux... là... dans l'escalier...

—Tu brèles !... cherche !... mais cherche donc !... —Oh ! bonne Sainte Vierge !... A tout hasard, elle passe la tête dans la chambre à fond... Mais si ! une chemise blanche sur une cheminée noire... —Tu brèles !... crient les choses... —Bonne Vierge !... Elle étant la main, poussée, conduite par ces forces mystérieuses qui nous escortent dans l'ombre... Une enveloppe... Du dur dans cette enveloppe !... Son coque bat une charge effarante dans sa poitrine... Sans lire, elle saisit... elle se sauve... traverse le couloir... la voici dans l'escalier, au milieu du premier étage... Alors, elle se souvient qu'elle n'a même pas lu ! C'est fou ce qu'elle vient de faire ! Et pourtant !... Mais oui !... c'est pour elle ! Elle en est sûre !... Ses mains tremblantes ne peuvent pas ouvrir l'enveloppe... ses yeux où roulent des larmes d'orage, ne réussissent pas à voir... —Seigneur Jésus ! Christ !... Marie !... c'est ma carte !... ma carte !... ma chère carte !... bénie !... que je baise pour tout le bonheur qu'elle m'apporte !... Oh oui... j'irai la voir un jour !... demain !... dès demain !... Et elle s'appuie à la rampe pour ne pas tomber à genoux... là... dans l'escalier...

—Tu brèles !... cherche !... mais cherche donc !... —Oh ! bonne Sainte Vierge !... A tout hasard, elle passe la tête dans la chambre à fond... Mais si ! une chemise blanche sur une cheminée noire... —Tu brèles !... crient les choses... —Bonne Vierge !... Elle étant la main, poussée, conduite par ces forces mystérieuses qui nous escortent dans l'ombre... Une enveloppe... Du dur dans cette enveloppe !... Son coque bat une charge effarante dans sa poitrine... Sans lire, elle saisit... elle se sauve... traverse le couloir... la voici dans l'escalier, au milieu du premier étage... Alors, elle se souvient qu'elle n'a même pas lu ! C'est fou ce qu'elle vient de faire ! Et pourtant !... Mais oui !... c'est pour elle ! Elle en est sûre !... Ses mains tremblantes ne peuvent pas ouvrir l'enveloppe... ses yeux où roulent des larmes d'orage, ne réussissent pas à voir... —Seigneur Jésus ! Christ !... Marie !... c'est ma carte !... ma carte !... ma chère carte !... bénie !... que je baise pour tout le bonheur qu'elle m'apporte !... Oh oui... j'irai la voir un jour !... demain !... dès demain !... Et elle s'appuie à la rampe pour ne pas tomber à genoux... là... dans l'escalier...

—Tu brèles !... cherche !... mais cherche donc !... —Oh ! bonne Sainte Vierge !... A tout hasard, elle passe la tête dans la chambre à fond... Mais si ! une chemise blanche sur une cheminée noire... —Tu brèles !... crient les choses... —Bonne Vierge !... Elle étant la main, poussée, conduite par ces forces mystérieuses qui nous escortent dans l'ombre... Une enveloppe... Du dur dans cette enveloppe !... Son coque bat une charge effarante dans sa poitrine... Sans lire, elle saisit... elle se sauve... traverse le couloir... la voici dans l'escalier, au milieu du premier étage... Alors, elle se souvient qu'elle n'a même pas lu ! C'est fou ce qu'elle vient de faire ! Et pourtant !... Mais oui !... c'est pour elle ! Elle en est sûre !... Ses mains tremblantes ne peuvent pas ouvrir l'enveloppe... ses yeux où roulent des larmes d'orage, ne réussissent pas à voir... —Seigneur Jésus ! Christ !... Marie !... c'est ma carte !... ma carte !... ma chère carte !... bénie !... que je baise pour tout le bonheur qu'elle m'apporte !... Oh oui... j'irai la voir un jour !... demain !... dès demain !... Et elle s'appuie à la rampe pour ne pas tomber à genoux... là... dans l'escalier...

—Tu brèles !... cherche !... mais cherche donc !... —Oh ! bonne Sainte Vierge !... A tout hasard, elle passe la tête dans la chambre à fond... Mais si ! une chemise blanche sur une cheminée noire... —Tu brèles !... crient les choses... —Bonne Vierge !... Elle étant la main, poussée, conduite par ces forces mystérieuses qui nous escortent dans l'ombre... Une enveloppe... Du dur dans cette enveloppe !... Son coque bat une charge effarante dans sa poitrine... Sans lire, elle saisit... elle se sauve... traverse le couloir... la voici dans l'escalier, au milieu du premier étage... Alors, elle se souvient qu'elle n'a même pas lu ! C'est fou ce qu'elle vient de faire ! Et pourtant !... Mais oui !... c'est pour elle ! Elle en est sûre !... Ses mains tremblantes ne peuvent pas ouvrir l'enveloppe... ses yeux où roulent des larmes d'orage, ne réussissent pas à voir... —Seigneur Jésus ! Christ !... Marie !... c'est ma carte !... ma carte !... ma chère carte !... bénie !... que je baise pour tout le bonheur qu'elle m'apporte !... Oh oui... j'irai la voir un jour !... demain !... dès demain !... Et elle s'appuie à la rampe pour ne pas tomber à genoux... là... dans l'escalier...

La Cie FRANÇAISE D'ART et D'INDUSTRIE. A. VERMONET & A. CLAVE. Artistes-Peintres. Officiers d'Académie et d'Instruction Publique. Médailles d'Or, Diplômes d'Honneur. ATELIERS: 540A, AMHERST, MONTREAL. Vitraux et Decorations d'Eglises. CHEMINS DE CROIX, Autels en Marbre de Synthese. RÉFÉRENCES: Vitraux placés dans les églises suivantes: Québec, Basilique - Montréal, St-Louis de France, St-Jean-Baptiste, Sacré-Coeur de Jésus, Immaculée-Conception, St-Joseph - St-Léon de Westmount - Fenestration des Sœurs des Saints Noms de Jésus et Marie à Outremont - Guelph, Our Lady - Hull, Notre-Dame de Grâce - Winnipeg, St-Joseph - St-Charles, Manitoba - Sherbrooke, St-Jean-Baptiste. RÉFÉRENCES - Autels en marbre de Synthese et chemins de croix: Rimouski, Cathédrale - Québec, Villa Mannebe - Toronto, St-Paul - Guelph, Our Lady - Hochelaga, La Visitation - Notre-Dame des Prairies, Man. Agence pour vitraux: Québec, J. P. Garneau, rue de la Fabrique; Montréal, La Cie Cadieux & Bernier, rue Notre-Dame; Toronto, E. W. Blake, 123, Church Street.

VINS DE MESSE. Marque: "VATICAN" Marque: "SANCTUAIRE". Ces vins se recommandent par leur qualité et les soins apportés à leur fabrication. Certificats d'authenticité approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal. Prix et Echantillons sur demande. DÉPOSITAIRES: Arthur Drolet, St-Sauveur, Québec. - G. et Ed. Couture, Lévis. - Bellefeuille et Giroux, Trois-Rivières. - L. E. Dubuc, Chicoutimi. - Laporte, Martin & Cie, Ltd., Montréal.

Eprouvez la Valeur du Bovril C'EST VOUS. Nous voulons vous démontrer combien le BOVRIL vous aide à économiser et à améliorer vos repas. Le BOVRIL prouve lui-même sa réelle valeur: — Car, il vous permet de servir de nouveau les viandes et les légumes froids et de préparer à peu de frais des mets délicieux, appétissants et économiques; — Il économise le gaz ou le charbon en diminuant la cuisson; — Il reconstitue le système donnant à tous les membres de la famille la force de résister aux rhumes, à la grippe et aux autres maladies. Le BOVRIL contient toute la nutrition du bœuf de choix sous une forme très concentrée et parfaitement digestive. Si vous voulez la meilleure nourriture, le plus de nutrition possible et la plus grande économie dans la préparation de vos mets employez le BOVRIL. Votre fournisseur le vend. Vous pouvez faire 50 tasses de bon bouillon nourrissant avec une bouteille de BOVRIL d'une livre.

J. E. CARREAU Successeur de C.-B. Lanclot. Importateur D'ORNEMENTS et BRONZES D'EGLISES. Vêtements Sacerdotaux, Vases sacrés, Bannières, Drapeaux, Toiles pour Lingerie, Insignes, Chemises de Croix, Statues, Vins de Messe, Cierges, Huile d'olive, Mérites à Soutane, Sacs. SPÉCIALITÉS: Décorations d'Églises et Tentures pour Cérémonies funéraires, Articles de Missions et Pèlerinages. No 16, Notre-Dame Ouest, Montréal.

ENCOURAGEZ NOS INSTITUTIONS CANADIENNES EN VOUS ASSURANT DANS THE DOMINION FIRE INSURANCE COMPANY. BUREAU CHIEF: TORONTO. Capital autorisé: \$1,000,000.00. Dépôt au Gouvernement Fédéral: \$5,546.75. "LA RIMOUSKI" Compagnie d'Assurance contre l'Incendie. Capital autorisé: \$1,000,000.00. Dépôt au Gouvernement Fédéral: \$5,000.00. L.-A. MASSÉ, Agent Général. Tel. Bell, Maie 1550. 71, rue St-Jacques, Montréal.

VOUS POUVEZ PRATIQUER LA TEMPÉRANCE. Même dans les remèdes que vous prenez. Les remèdes en usage contiennent souvent jusqu'à 60 pour cent d'alcool, c'est-à-dire qu'il y a dans ces remèdes plus d'alcool pur que ce que l'on appelle le "Whisky réel". Il est inutile d'ajouter que ces remèdes alcoolisés ne guérissent jamais. Nous inspirant de ce proverbe qui dit: "A côté de la maladie, la Providence a pris soin de placer le remède", nous avons à force d'études, trouvé, et nous sommes les seuls qui préparons les vrais REMÈDES VÉGÉTAUX NATURELS, composés de plantes, racines, feuilles et fleurs, et depuis plus de 15 ans notre succès ne s'est pas une seule fois démenti. Nos remèdes VÉGÉTAUX guérissent: La Fièvre du Sang, Les Maux d'Yeux, La Catarrhe, Les Caners, Les Maux d'Oreilles, La Gonorrhée, Les Tumeurs, Le Rhume, Le Diabète, La Maladie de Cœur, Le Syphilis, La Goutte, La Constipation, La Paralyse, Les Hémorrhies, L'Éczéma, Les Bourses au Visage, Les Vers, L'Anémie, Les Maladies de la Vessie, Les Maladies des Voies Urinaires, Le Rhumatisme, (maux de l'Hydrophobie, Les Hémorrhies, La Jaunisse, Les Cors aux Pieds, etc. Les malades de la ville désirent les noms de nos remèdes et des informations, devront s'adresser directement à notre bureau, ou nous sommes de 1 à 5 et de 8 à 11, tous les jours excepté le dimanche, et ceux de la campagne, ou des villes éloignées, pourront écrire une description détaillée de leur maladie, et nous l'enverrons par la maille, en ajoutant un timbre de deux centimes pour la réponse. Se sont servis de nos remèdes avec succès: les RR. PP. de St-Viateur, les RR. SS. du Sacré-Coeur, les RR. FF. du collège de Sainte-Marie, Beauce, Riv. Pare-McGarry, ancien Supérieur du collège Saint-Laurent, le R. Ev. Fr. Martinus, du Mont Saint-Louis, Montréal, le R. Ev. Palais de Sainte-Marie, Beauce, et des milliers d'autres. Laboratoire de Remèdes Végétaux Naturels Laliberte 121 Rue Saint-Denis, Montréal. A BAS L'ALCOOL, A BAS LE POISON. Nous donnons gratuitement, par la maille ou à nos bureaux, toutes les INFORMATIONS nécessaires. Essayez notre pastille "La Digestive" contre la dyspepsie, 50c la boîte.

Pour Guerir Surement Rhume, Enrouement, Bronchite aiguë ou chronique et la Consommation à son début, prenez quelques doses de SPRUCINE. Le plus actif et le plus efficace des remèdes contre les Affections de la Gorge, des Bronches et des Poumons. Parce qu'il calme l'irritation des muqueuses et guérit l'inflammation. Parce qu'il stimule les organes respiratoires dont il modifie, diminue, régularise la sécrétion muqueuse. Parce qu'il favorise l'évacuation des matières qui obstruent les bronches et par ses propriétés émollientes et calmantes, fait cesser la toux. Parce qu'il détruit les germes ou microbes qui préparent les voies à la consommation. Parce qu'il a subi l'épreuve du temps et que des milliers de cas de guérison justifient son emploi. 25 cents la Bouteille chez tous les Marchands. Wingate Chemical Co. Ltd., Montréal. Agents pour les États-Unis: George Rottimer & Co., Boston, Mass., U. S. A.

Pas un seul lecteur de la "Croix" ne devrait aller acheter les fourrures dont il aurait besoin, ailleurs que chez MM. CHS DESJARDINS & Cie 485 Sainte-Catherine Est. Et cela, parce que cette maison est sans conteste la meilleure du genre dans tout le Canada, vendant des marchandises d'une qualité supérieure et à des prix qui font EPARGNER A L'ACHETEUR AU MOINS 40 P. C. Quel est le membre du clergé, quel est l'homme de profession ou d'affaires qui n'a pas besoin d'un Beau, Bon et Chaud Pardessus en Fourrures ? Nos hivers sont si rigoureux que ce serait vraiment folie que d'exposer notre santé à leurs intempéries, lorsque nous pouvons si facilement nous procurer des fourrures chez MM. CHS DESJARDINS & Cie 485 Sainte-Catherine Est. Cette très ancienne maison qui doit ses splendides succès à la satisfaction qu'elle a donnée à ses clients.

EXAMEN DES YEUX GRATIS. Ne négligez aucun mal d'yeux, la vue est trop précieuse. Nous examinons vos yeux gratuitement et toujours gratuitement. N'oubliez jamais de vous faire examiner par un spécialiste. À tous les jours. Rien ne remplace l'examen des yeux par un expert oculiste. Si vous tenez à garder vos yeux pour toujours, venez à l'Institut Optique ALLER S. Spécialiste Oculiste, Le spécialiste de la vue. 144 St. Rue St-Jacques, Paris Ave. Mont-Royal. Le spécialiste des yeux, diplômé, diplômé; pour vos maladies, maladies à la vue. Examine et ajuste les yeux depuis 15 ans, lunettes, lunettes, etc. Les lunettes "VIRRELLI" d'ordre sont garanties pour leur vue de loin et de près, pour tout, confort, les yeux se sentent. Cette maison représente dans le monde entier un grand succès. (Prenez garde ! Pas d'agente sur la rue, pour vous faire passer à l'Institut.) (Prenez garde ! Pas d'agente sur la rue, pour vous faire passer à l'Institut.)

Les troubles

de Saint-Pierre et Miquelon

Voici, à propos des troubles de Saint-Pierre et Miquelon, les déclarations faites à un journaliste parisien par M. Louis Légasse, maire de Miquelon, délégué des îles au conseil supérieur des colonies françaises :

—Le gouvernement, dit-il, aurait parfaitement évité les manifestations qui se sont produites, s'il avait seulement eue souci de se conformer au désir d'une population toute française, toute dévouée à la France et qui s'est, d'ailleurs, en tous points, conformée à l'esprit de la loi. Par une première lettre en date du 24 septembre et par une deuxième en date du 26 octobre dernier, en effet, j'informai M. Milliers-Lacroix de l'état d'esprit de nos populations. J'insistai, en lui disant qu'il y allait "de la paix du pays", pour que le gouvernement donnât enfin satisfaction et autorisât l'ouverture de ces deux écoles libres réclamées par toute la population. J'avais même joint à mes lettres six protestations, couvertes de plus de 1,500 signatures, parmi lesquelles se trouvaient celle de la Société des marins, celle de la Société de secours mutuels, celle du conseil municipal et celle du comité républicain de la colonie.

Remarque que, contrairement au bruit qu'a fait courir le ministère des colonies, il ne s'agit pas, en l'espèce, de l'ouverture d'écoles libres avec des congréganistes. MM. Le Hors et Vieillot sont de purs laïques, munis des diplômes exigés et n'ayant aucune attache congréganiste. Ils étaient parfaitement en règle avec la loi, et s'ils ont ouvert les écoles sans avoir obtenu l'autorisation, c'est que cette autorisation, si régulièrement sollicitée, ne venait jamais. Les écoles étaient depuis longtemps terminées et auraient pu recevoir les élèves. Toutes mes démarches n'aboutirent à rien et le ministre resta quand même muet.

Or, un beau jour, sans consulter même le conseil de l'instruction publique, conformément au décret, l'administration intérimaire fait connaître que l'autorisation est refusée pour cause d'inopportunité. Immédiatement, on verbalise contre les instituteurs et on les condamne au maximum, soit 2,000 francs d'amende. La population riposte par les manifestations que vous connaissez.

Croyez-vous que le ministre a paré aux événements et qu'il cherche même à les calmer ? Pas du tout. Aucune décision n'est encore prise.

On parle d'un incident assez vif que vous auriez eu à ce propos avec M. Milliers-Lacroix.

Oh ! un incident plus que vif — même violent. En ma qualité de maire de Miquelon et de délégué des îles, je me suis présenté chez le ministre pour l'entretenir de la situation et demander satisfaction, comme c'était mon devoir. M. Milliers-Lacroix le prit sur un ton impertinent. Je fus obligé de lui faire observer que je n'étais pas fonctionnaire. Alors il se permit de dire que la population de Saint-Pierre et Miquelon venait de se livrer à une manifestation antipatriotique et que j'étais moi-même un antipatriote. Etant donné l'âge de ce ministre, je me levai et je lui jetai à la face : "Vous êtes, vous, un bandit colonial ! Nos populations sont républicaines et plus patriotes que vous. Quant à moi, je me suis toujours conformé à la loi, tandis qu'au contraire, vous avez été suspendu comme maire de Dax pour des raisons..."

Le ministre voyant que je prenais la porte se précipita vers moi, me suppliant de continuer l'entretien. Un chef de cabinet était entré.

Dites-moi, lui répliquai-je alors, ce qu'il faut que je réponde. On attend votre décision là-bas. Nous sommes, voyez-vous, victimes de la pétouillère administrative. Nous sommes gouvernés en dépit du bon sens et je tiens, à ce propos, à bien établir que jamais l'administration n'a cherché à faciliter nos intérêts — au contraire.

Nous traversons depuis quelques années une crise épouvantable. La pêche a été désastreuse, de sorte que c'est presque la misère. Songez donc que sur une population de 7,000 âmes, je parle de la population stable, il y a eu une émigration de plus de 2,000.

Pour parer à cette fâcheuse situation, un Américain avait eu l'idée de fonder, bien entendu sous le contrôle des règlements français, une usine à baleines. Les baleines, en effet, ne passent pas loin de par là, et on aurait pu ainsi occuper 200 ou 250 ouvriers. Eh bien, jamais on n'a pu avoir l'autorisation.

D'ailleurs qui administre ? On n'en sait plus rien.

Voilà pourquoi le pays est agité et pourquoi il réclame à cor et à cri que, sous le régime de la République fran-

çaise, il jouisse au moins de la liberté dont jouissent les citoyens des Etats-Unis avec les sujets anglais qui vivent à leurs côtés.

"Bandit ! que ce mot est juste !

LA SAUVGARDE DE TOUTES LES OEUVRES

Au lendemain de nos désastres de 1871, écrit le chanoine Touzery dans l'Union, de Paris, un éminent directeur d'œuvre de Paris eut la douleur de constater que certains jeunes gens, qu'il regardait comme les meilleurs de son patronage, étaient devenus des partisans fanatiques de la Commune.

Quelle pouvait être la cause d'un changement si prompt et si malheureux. Il ne fut pas besoin d'une enquête pour la découvrir.

Les familles de ces adolescents recevaient des journaux impies, tels que la Lanterne, le Radical ou autres feuilles semblables.

Quelque parfaites que fussent les leçons du patronage, l'effet en était infailliblement détruit par la lecture habituelle de ces publications malsaines qui, peu à peu, faisaient pénétrer le poison des mauvaises doctrines dans les jeunes âmes auxquelles elles servaient d'alimentation.

Il devenait donc évident que les efforts incessants et les sacrifices de toute nature qu'exige la direction d'une œuvre de jeunesse, étaient condamnés à la stérilité s'ils étaient contre-balancés par l'influence néfaste du mauvais journal.

Il y a cinquante ans, dit encore le chanoine Touzery, presque toutes nos écoles de garçons étaient dirigées par les Frères des Ecoles chrétiennes.

Pourquoi leurs élèves, devenus électeurs, ont-ils envoyé au Parlement français des hommes qui devaient dépouiller ces excellents maîtres du droit d'enseigner et les expulser brutalement comme de vils malfaiteurs ?

Est-ce parce qu'ils n'avaient pas été chrétiennement élevés ? Est-ce parce qu'ils avaient gardé de leur instruction un mauvais souvenir.

Non certes ; mais une presse impie a déformé leurs âmes et a détruit en eux l'œuvre de leurs éducateurs.

Il ne suffit donc pas, pour former une génération catholique, de procurer aux enfants une école chrétienne, de leur rendre dans d'excellents patronages, de leur donner des catéchistes dévoués ; ces divers moyens d'action sont tous excellents, ils sont même nécessaires ; mais pour les rendre vraiment efficaces et leur faire porter des fruits durables, il faut y ajouter le journal qui est devenu, à notre époque, le guide et le conseiller de la jeunesse, comme de l'homme mûr et du vieillard.

Ayez des associations catholiques prospères, des cercles florissants, des œuvres économiques et sociales de toute nature, vous ne tarderez pas à reconnaître l'insuffisance de toutes ces industries de votre zèle, si vous n'avez pas soin de les soutenir et de les féconder par la presse catholique qui est en réalité l'auxiliaire indispensable et la sauvegarde de toutes les œuvres.

Les catholiques français, cependant, ajoute le même auteur, étaient depuis longtemps avertis des périls que leur préparait leur inexplicable attitude à l'égard du journalisme.

Que de fois Pie IX et Léon XIII les avaient prémunis contre les dangers de la mauvaise presse ! Que de fois ils leur avaient rappelé la nécessité des bons journaux pour la défense de l'Eglise et la conservation de la foi !

En 1877, l'un des catholiques les plus éminents du XIXe siècle, M. Adolphe Baudouin, président des Conférences de Saint-Vincent de Paul, dans une lettre mémorable, signalait d'avance les désastres qu'allait entraîner pour les catholiques français l'oubli de leurs devoirs à l'égard de la presse.

Quoique cette lettre ait été souvent publiée, nous croyons utile d'en reproduire ici les principaux passages :

"A mon sens, la sérieuse importance de la presse n'est pas assez comprise par les fidèles. On songe à bâtir des églises, à faire des communautés, à multiplier les asiles pour les orphelins et les pauvres — ce qui est évidemment au rang des œuvres les plus nécessaires ; — mais on oublie qu'au-dessus de tous ces besoins, il en est un autre qui par la force des choses, prime tout le reste : c'est l'extension de la presse catholique, au moins dans certains pays, au nombre desquels je place la France.

"Car, si la presse catholique n'est pas soutenue, encouragée, élevée à la hauteur qu'elle doit atteindre, les églises seront désertes, les communautés seront d'autant plus expulsées qu'elles seront plus assises, et les maisons de charité, les écoles elles-mêmes seront enlevées à la religion qui les aura fondées."

La séance des miraculés de Lourdes

Pendant que Paris se portait en foule du côté des Champs-Élysées pour assister à l'entrée des souverains de Suède, une réunion pleine d'intérêt avait lieu rue Monsieur.

30 médecins, parmi lesquels ont été remarqués en particulier les Drs Guilbert, Dauchez, Gourand, Meunier, Pley, Goix, et près de 400 personnes, dans les rangs desquelles l'on a reconnu l'amiral Mathieu et l'amiral de Cuverville, répondant à une invitation personnelle du Dr Boissarie, de Lourdes, étaient venus assister à la présentation d'un certain nombre de miraculés du Pèlerinage national français.

Les malades font eux-mêmes le récit de leurs guérisons. Le Dr Boissarie les interroge, et, suivant les cas, attachant ou refusant d'attacher de l'importance à leur déposition, il laisse à ses collègues et au public le soin de tirer les conclusions en leur particulier.

A l'ouverture de la séance, M. Boissarie avait rappelé en quelques mots très heureux l'histoire de ces réunions qui datent de Zola. Celui-ci avait porté un défi au nom de la science. On lui répond annuellement en soumettant simplement à la science quelques-uns des cas signalés.

Le docteur avait eu soin de bien spécifier que la réunion avait trois objets : constater des faits, éliminer ceux qui ne doivent pas être retenus, soumettre les autres à ses collègues. De fait, à plusieurs des personnes qui ont pris la parole pour se dire gratifiées d'un miracle, le docteur a fort aimablement fait observer que leur cas n'avait pas un caractère assez remarquable pour être retenu. Sur plusieurs autres guérisons, il a insisté pour en faire ressortir la portée.

Notons en passant avec le dévoué président que le pèlerinage national, qui ne dure que trois ou quatre jours, offre en moyenne 40 guérisons, soit le tiers ou le quart des guérisons de l'année. Dieu récompense ainsi généreusement l'acte de foi superbe d'où il est né et qui ne cesse d'inspirer ses directeurs.

L'assistance entend et applaudit.

Mlle Daisy Grenet, 31, rue Dombasle Paris, atteinte du mal de Pott. Il y a deux ans, elle resta couchée sept mois. Au départ, elle paraissait moribonde. A la piscine, on ne voulait pas la baigner. Le 1er septembre, elle se lève à la procession du Saint Sacrement. Il ne reste plus trace de son mal.

Mlle Blanche Puel, 33, rue de Clichy, Paris, atteinte de tuberculose grave. Guérie à Lourdes : de 40 livres de poids elle a passé à 110.

Mlle Clarisse Godeau, 14, rue de Naples, Paris, soignée à Villepinte pour tuberculose pulmonaire, lésion grave au côté gauche, a été guérie en 1898.

Mlle Marie Renault, 130, rue de Belleville, atteinte du mal de Pott a été guérie en 1908 à la piscine.

Mlle Furlanelli, souffrait d'un ulcère à l'estomac. Le médecin en était réduit à ne lui conseiller que la patience. Deux opérations avaient été faites inutilement. Elle a été guérie à la piscine.

Mme Louise Farnas, 25, rue des Jardins Saint-Paul, a été guérie en 1908 d'un fibrome grave, pour lequel elle avait été inutilement opérée.

Etc., etc.

Trois cas ont particulièrement fixé l'attention :

Sœur François d'Assise, religieuse de l'Abbaye aux Bois, 11, rue de la Chaise, Paris, était atteinte de dyspepsie et d'entérite muco-membraneuse grave. Elle était complètement alitée depuis quatre ans et ne supportait que du lait caillé. Guérie à Lourdes, en 1907, elle peut depuis lors manger de tout et à toute heure. "Jamais, écrit dans son certificat le Dr Burbureau, je n'ai observé de guérison si soudaine et si complète par l'emploi des moyens thérapeutiques usuels.

Mme François, 84 boulevard de Courcelles, Paris, avait au bras un flegmon cancéreux. Elle avait en vain subi cinq opérations. Les docteurs avaient unanimement déclaré l'amputation du bras nécessaire. Guérie à la piscine, elle peut travailler librement. Ce cas très remarquable a été authentifié par Mgr l'archevêque de Paris.

Voici enfin, au témoignage du Dr Boissarie, le cas le plus remarquable de l'année :

Le Dr Moulin atteste que Mlle Levêque (Nogent-le-Rotrou) fut successivement atteinte de douleurs dans la tête avec écoulement par les narines, d'anémie cérébrale, d'œdème dans la racine du nez puis dans la région sus-orbitaire, de sinusite, le tout accompagné de troubles cardiaques et visuels, de dyspepsie et de vertiges. Après avoir subi vainement plusieurs opérations très

graves (sinuséctomie du côté gauche, puis du côté droit avec ablation de la table antérieure de l'os frontal, deux boutonnières au-dessus de l'arcade sourcilière droite, etc.), elle partit pour Lourdes dans un état désespéré. Par le double drain le pus s'écoulait tellement abondant qu'il fallait faire trois pansements par jour et que l'odeur répandue éloignait tout le monde d'elle.

Guérie au moment où commençait la messe de 6 heures du soir, pendant la grande fête du 16 juillet, elle trouva son front cicatrisé et son drain tombé dans son pansement.

Elle fait maintenant la classe sans aucune fatigue. La cicatrice, très apparente, demeure comme un témoignage frappant de cette belle guérison.

De tels spectacles, frappants pour les plus incrédules, convaincants pour tout homme de bonne foi, sont pour les croyants un admirable réconfort.

Le Dr Boissarie a fait applaudir le Dr Vander Elst, qui, dans sa thèse de doctorat, n'a pas craint d'aborder la question des miracles de Lourdes, et dont la science et le courage ont été récompensés par son beau succès.

Autour du monde

La révolution haïtienne

Les Haïtiens viennent de renverser leur gouvernement. Mais à Haïti il est souvent plus facile de renverser un président que d'en choisir un nouveau. On parle dès maintenant d'une demi-douzaine de généraux qui vont se disputer la succession du président Nord Alexis ; il est à craindre que la guerre civile ne soit, une fois de plus, la conséquence de la révolution du 2 décembre.

La population d'Haïti est fort attachée à son indépendance : elle l'a montrée en mainte occasion ; mais on peut dire que cette indépendance est menacée chaque fois que des troubles éclatent dans le pays. Car les intérêts étrangers compromis par ces troubles invoquent aussitôt l'intervention du gouvernement des Etats-Unis. Hier encore, on annonçait que les commerçants allemands de Port-au-Prince avaient télégraphié à l'ambassadeur d'Allemagne à Washington, en lui demandant de solliciter l'envoi de troupes américaines à Haïti. Et il n'y a pas longtemps, on laissait entendre, dans les cercles officiels, que le gouvernement tenait tout prêts cinq mille hommes qu'il expédierait à Port-au-Prince si les circonstances l'exigeaient.

A la veille de l'expiration de ses pouvoirs, Nord Alexis prétendait désigner son successeur. La révolution ne lui en a pas laissé le temps. Une fois de plus, la transmission du pouvoir suprême devait être accompagnée de coups de fusil. Il a suffi d'un combat heureux livré par le général insurgé Simon aux troupes de Nord Alexis pour amener l'effondrement de l'édifice gouvernemental.

C'est que depuis longtemps, le vieux dictateur avait lassé la patience des Haïtiens. Les finances du pays, qui ne furent jamais bien brillantes, étaient compromises par la mauvaise administration de Nord Alexis. Le papier-monnaie haïtien, émis en trop grandes quantités, était tombé à un taux dérisoire ; il fallait donner près de dix "gourdes" haïtiennes en papier en échange d'une piastre forte ; ce qui revient à dire que la "gourde" avait perdu les neuf dixièmes de sa valeur. Le commerce était sérieusement entravé par cette dépréciation du papier-monnaie, que les négociants étrangers n'acceptaient plus en paiement de leurs marchandises. Bref, la crise économique était telle, malgré la richesse naturelle du pays, que les Haïtiens appelaient de tous leurs vœux un changement de gouvernement.

Le peuple haïtien, plus d'un siècle après avoir conquis son indépendance, cherche encore péniblement sa voie ; il n'arrive pas à fonder un gouvernement stable. La République haïtienne, quelle que soit la constitution qu'elle se donne, est toujours une dictature militaire à peine déguisée. Or, une dictature n'est tolérable que si elle s'exerce dans le sens des intérêts généraux d'un pays. A Haïti, ce n'est pas le cas ; les dictateurs y donnent lieu de sérieux abus ; de temps en temps, on cherche à corriger ces abus par des révolutions, ce qui est tomber dans un abus encore plus grave. Car c'est là une arme à deux tranchants. Aussi les amis d'Haïti, qui désirent la voir prospérer, souhaitent-ils que la révolution du 2 décembre soit la dernière.

Les troubles des Balkans

Des dépêches de Budapest annoncent que les troupes autrichiennes sont très actives. On croit que 100,000 soldats seront concentrés sur la frontière à la

mi-décembre. Ces préparatifs de guerre ont causé une forte dépression dans les cercles politiques et commerciaux de la Hongrie.

Le vice-président de la Chambre hongroise a déclaré qu'un conflit entre l'Autriche et le Monténégro ou la Serbie était imminent.

Un homme politique bien connu à Saint-Petersbourg a affirmé qu'une guerre aura lieu entre la Russie et l'Autriche-Hongrie, au printemps.

"C'est une question de religion, dit-il, et la guerre sera imposée au gouvernement par la volonté du peuple, de même que la guerre de 1878 a été imposée par le sentiment populaire. La Russie croit qu'elle peut facilement vaincre l'Autriche-Hongrie et reprendre le prestige qu'elle a perdu dans la guerre avec le Japon."

D'une autre part, le chancelier de Bülw a fait, le 7 du courant, la déclaration suivante au Reichstag.

"C'est notre désir de voir la Turquie forte au point de vue politique et au point de vue économique, mais nous n'avons jamais désiré de territoire turc, parce que sa situation géographique ne nous convient pas. La Turquie n'a réellement rien perdu par le fait de l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche-Hongrie. L'indépendance de la Bulgarie ne signifie pas, non plus, une perte de territoire.

"Dès le début deux points m'ont paru très clairs pour l'exercice de la diplomatie allemande : d'abord, nous devons laisser à d'autres puissances la direction de la politique du sud-ouest de l'Europe et, en second lieu, nous ne devons jamais hésiter un seul instant à rester fidèles à notre alliée, l'Autriche-Hongrie."

M. Tswolsky, dit le chancelier, a été reçu froidement quand il est venu ici avec ses propositions de conférence. Et le chancelier a terminé son discours en déclarant que l'Allemagne a une entente avec le Japon depuis 1900.

D'autres dépêches nous informent que plusieurs navires ont été nolisés pour conduire, à la frontière des Balkans, 60,000 hommes de troupe autrichiens. On dit que 50 pièces de canons de montagnes sont déjà installées à Weelkavich, à l'embouchure de la rivière Narenta qui commande l'entrée de l'Herzégovine.

Aucun ordre de mobilisation n'a encore été reçu en Dalmatie. En cas d'hostilité, on ne croit pas que les autorités envoient les troupes serbo-croatiennes au feu contre les armées serbo-monténégrines. On manque de confiance en elles ; c'est ce qui explique aussi l'arrivée de troupes du nord en Dalmatie. Un esprit de mutinerie intense règne en Dalmatie, esprit que les autorités ne cherchent pas à réprimer.

LA CURIE ROMAINE

Nous lisons dans la *Semaine religieuse*, de Cambrai :

Le 3 novembre a été inaugurée la nouvelle organisation des Dicastères du Saint-Siège.

Parmi les nombreux changements apportés par cette réforme voici ceux qui peuvent intéresser pratiquement nos lecteurs :

Saint Office.—A lui, désormais, doivent être adressées les demandes d'indulgences.

Consistoriale.—A elle appartient tout ce qui concerne l'élection des évêques, la création ou modification des diocèses, excepté dans les pays qui dépendent de la Propagande. C'est à la Consistoriale que doivent être envoyées les relations sur l'état des diocèses.

Sacramentale.—Elle donne les dispenses pour les Ordres sacrés, pour le mariage. Les causes matrimoniales lui sont soumises.

Concile.—A dans son ressort les affaires des confréries, des legs, des intentions de messes, des bénéfices et biens ecclésiastiques, des dispenses du jeûne et de l'abstinence, et des préceptes concernant les jours de fête. A elle appartient l'examen des conciles provinciaux.

Religieux.—Affaires des Ordres réguliers, des Tiers-Ordres et des Congrégations religieuses. Dispenses des vœux des religieux.

Rites.—Dispositions concernant la liturgie. Les reliques.

Pénitencier.—Le for intérieur, les affaires de conscience.

Role et Signatur.—Tout le contentieux qui ressort de la Curie romaine. Le recours en cassation est fait à la *Signatura*.

Secrétairerie d'Etat.—Ire Section (Affaires extraordinaires). Dossiers pour les nouveaux évêques et pour les nouveaux diocèses, excepté en Italie et dans les pays de la Propagande.—Ile Section (Affaires ordinaires). Communications et demandes visant les affaires ordinaires de la Secrétairerie d'Etat.—

Ile Section (Brefs). Prélature. Ordres chevaleresques. Titres nobiliaires.

Cette réorganisation, ou si l'on veut cette réforme, est donc accomplie en respectant presque totalement ce qui existait. Les modifications sont d'ordre intérieur, les cadres demeurent intacts. Rome aime à garder les institutions qui ont laissé leur empreinte sur son passé. Elle les renouvelle ou les transforme au besoin, mais sans les détruire. C'est là une manifestation de sa stabilité, qui se concilie parfaitement avec une sage évolution.

Beaucoup est fait pour rendre l'expédition des affaires et l'administration de la justice moins onéreuses. C'est ainsi que l'intervention obligatoire, pour certaines affaires, des agents que l'on appelait expéditionnaires apostoliques, vient à cesser ; les honoraires des avocats et des agents sont réglés et ramenés à une mesure très modérée ; l'intervention des avocats dans les causes est laissée libre aux parties qui, si elles le veulent, peuvent se passer de leur concours ; un conseil de discipline est établi pour les avocats qui s'occupent de la défense des pauvres.

Outre la gratuité pour les pauvres, des réductions de taxes sont accordées aux parties peu fortunées. Toutes ces mesures, ou sont tout à fait nouvelles, comme la motivation des sentences, la discussion orale, etc., ou rendent plus méthodique ce qui se pratiquait déjà partiellement.

Dans l'ensemble, la nouvelle constitution fournira au droit canonique codifié des organes puissants et d'une action expéditive et facile.

Ce lycée des jeunes filles

A propos du lycée des jeunes filles dont Colombine est la directrice, nous avons appuyé nos dires sur une déclaration formelle et écrite de Mlle C., qui a professé quelque temps l'histoire et le français à cette école.

Or, les autorités du lycée nous informent maintenant que l'on y donne un cours de philosophie et de morale catholiques que l'on y a ajouté un second cours d'instructions religieuses, et que l'on y enseigne la croyance en Dieu.

Cela se peut, mais n'infirmes pas la défense particulière qui a été faite à Mlle C., par qui de droit, de professer "tout enseignement religieux," de faire "toute prière avec les élèves et même de leur parler religion". Cela n'infirmes pas non plus les commentaires que nous avons logiquement ajoutés à la déclaration de Mlle C.

Aurions-nous été induit en erreur ? C'est ce que nous saurons positivement sous peu.

NOTES RELIGIEUSES

Sa Grandeur Mgr Bruchési a été reçu en audience particulière par le Souverain Pontife, le 12 du courant.

La duchesse de Norfolk a remis au souverain Pontife le 9 du courant trois cents calices, don de quarante mille femmes catholiques de la Grande Bretagne.

La congrégation des Rites, à Rome, a discuté, en présence du Pape, les causes de béatification de Jean Eudes, fondateur de la congrégation de Jésus Marie, de Théodore Cuenot, évêque, et de trente-deux de ses compagnons martyrisés en Cochinchine, au Tonquin et en Chine.

Elle a discuté en outre les miracles pour la béatification de Jeanne d'Arc.

La législature de la Saskatchewan est ouverte.

Paul Déroulède a refusé de se porter candidat à l'un des fauteuils vacants de l'Académie française, parce qu'il aime plus la vie de combat qu'une glorieuse retraite. Très bien !

M. Worcester, ministre épiscopal, de Boston, a dit au cours d'une conférence :

"Je crois que dans la confession de l'Eglise catholique romaine, il y a un élément agent thérapeutique. Il y a moins de nervosité parmi les dévots catholiques romains, parce qu'ils trouvent le soulagement dans la confession."

Le comité exécutif de l'Association Catholique de la Jeunesse franco-américaine, a tenu récemment une assemblée au presbytère de son aumônier, M. le curé Grenier, de Woodlawn. On y a discuté la question d'un insigne et celle de la révision de la constitution. La prochaine réunion aura lieu à Woonsocket, le dernier dimanche de décembre.